



# La Gazette de Vallabrix

## Le mot du Maire

Octobre 2008

**E**n ces temps de crise financière, peut-on se féliciter d'avoir du tonus? Je voudrais dans cette gazette transmettre aux Vallabrixois un message positif en insistant sur les atouts de notre Commune, malgré un contexte économique peu favorable.

Vallabrix a connu une rentrée 2008 dynamique. Le village a vu son école s'enrichir d'une nouvelle classe et l'un des chantiers communaux importants, la réalisation de la carte communale et du schéma d'assainissement, est en train d'aboutir. Ce dossier délicat a mobilisé l'énergie de deux élus, François Cordier et Francis Siméon, qui l'ont fait avancer très vite. C'est au tour du commissaire enquêteur de travailler maintenant.

Dès le mois de septembre, un autre chantier a été ouvert : la rénovation de l'ancien foyer, dont les travaux vont occuper la fin de l'automne.

Ces transformations et ces projets n'auraient pas pu voir le jour sans l'implication de nombreux acteurs. Je tiens particulièrement à remercier tous les personnels de l'école, Eliane, Aurore, les deux nouvelles enseignantes et les deux maîtres bien connus des parents qui ont permis à l'école de s'agrandir dans les locaux existants sans que les enfants soient pénalisés.

Et pour rendre hommage à tous ceux qui animent la vie collective, je voudrais aussi saluer les responsables des associations : en proposant des activités plus nombreuses et plus variées, ils renforcent la sociabilité au sein du village.

Malgré ces avancées, je suis conscient qu'il reste beaucoup à faire pour répondre à vos attentes et améliorer les conditions de vie dans la commune. Les Vallabrixois sont gênés par une voirie très défectueuse et un éclairage public en partie défaillant. Ces deux dossiers seront ma priorité dans les mois à venir ainsi que l'aménagement de la RD5.

L'action municipale à court terme doit répondre aux besoins immédiats de la population. Mais elle s'inscrit aussi dans une réflexion à plus long terme sur le développement du village. Implanté à Vallabrix depuis 16 ans, j'ai appris à connaître les atouts de la commune, je n'ignore pas non plus ses fragilités.

L'activité agricole a été longtemps le seul moteur économique local. Même si elle rencontre aujourd'hui des difficultés sérieuses, je pense que nous devons tout faire pour la pérenniser en favorisant l'installation de jeunes agriculteurs. La richesse de nos terres, la demande des consommateurs pour des produits de qualité, peuvent jouer en faveur d'un terroir comme le nôtre.

Le secteur artisanal est aussi bien représenté. J'ai voulu recenser les artisans pour faire connaître leurs activités à toute la population. La commune a l'intention d'utiliser en priorité leurs compétences et d'inscrire dans le PLU le projet de la ZAC.

Vallabrix bénéficie des retombées financières d'une entreprise industrielle. C'est un avantage qu'il faut gérer au mieux. J'ai tenu à revoir avec l'entreprise Fulchiron les conditions de son contrat afin d'améliorer les revenus de la carrière. Du coup, la Commune voit se renforcer pour quelques années ses possibilités d'investissement.

Le tourisme se développe modérément à Vallabrix (chambre d'hôtes, stages d'initiation à la poterie). Un de mes objectifs serait de rendre ce secteur plus dynamique.

Le projet d'acquisition de la maison Roche et de son monument historique remarquable, va déjà dans ce sens. Bien mené, il peut devenir un moyen de créer des activités artisanales, culturelles ou commerciales tournées vers le tourisme.

Je ne voudrais pas terminer cette projection sur l'avenir sans évoquer le PLU, qui sera l'un des chantiers les plus importants de ces prochaines années.

La réalisation du PLU va nous donner un outil pour organiser le développement du village sur le long terme, en accord avec les grandes lignes du Scot. Ce sera l'occasion de poursuivre les échanges entre la population et le conseil, que je juge indispensables pour guider notre action.

N°50

# Etat des lieux

**Depuis le début du mandat, le conseil municipal a repris certains chantiers et en a ouvert de nouveaux :**

## LA CARTE COMMUNALE

Les études préparatoires s'achèvent. Les enquêtes publiques conjointes sur la carte communale et le schéma d'assainissement débuteront en novembre. Chaque habitant pourra consulter les documents en mairie, déposer ses remarques sur un registre.

### Modalités de l'enquête

- **L'enquête publique est ouverte en Mairie du 12 novembre au 12 décembre 2008.**
- **Le dossier et le registre d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête, aux jours et heures d'ouverture :**
  - le lundi de 13h30 à 17h30.**
  - le mercredi de 13h30 à 18h30**
  - le vendredi de 9h à 11h**
- **Monsieur Aillaud, désigné comme commissaire enquêteur par le Tribunal Administratif, recevra en Mairie:**
  - **le 12/11/2008 de 9h à 12h**
  - **le 26/11/2008 de 14h à 17h**
  - **le 12/12/2008 de 14h à 17h**

## LA STATION D'EPURATION

Les travaux seront lancés après la validation par la Préfecture de l'enquête publique sur le schéma d'assainissement. Échéance de la réalisation : fin 2010.

## LA CARRIERE

La négociation qui a eu lieu début août entre l'entreprise Fulchiron et la Commune a permis de modifier les clauses du contrat de forage. L'entreprise a réévalué le prix de la tonne de sable (+ 10%), elle a augmenté le loyer versé à la commune (de 1000€ on est passé à 3500€), elle s'est engagée à étaler l'exploitation de la silice sur une durée de 6 ans de notre côté afin d'amortir les préjudices financiers dus à son départ sur Saint-Victor. Enfin, elle a sorti de son périmètre d'exploitation la partie Est de la colline puisqu'elle va extraire à Saint-Victor, sur l'ancien site de la SPIR.

La Commune a donné son accord pour le défrichement de la partie boisée au sommet de la colline, au-dessus des gradins actuels. Cette autorisation conditionnait pour l'entreprise la possibilité de solliciter un arrêté préfectoral relatif à son nouveau schéma d'exploitation.

## L'ECOLE

La création d'une troisième classe a modifié l'agencement de l'école. Monsieur Coustillac s'est installé avec ses élèves dans la salle qui servait de cantine. Eliane et Aurore font manger les enfants dans la grande salle du foyer. La garderie a été déplacée dans la classe de Maternelle.

Pour atténuer les inconvénients dus à une situation d'urgence, le conseil s'emploie à ce que :

- une nouvelle cantine, aménagée dans l'ancien foyer rénové, ouvre rapidement ses portes aux petits convives qui seront accueillis dans un espace exclusivement consacré à cet usage.
- la classe de Monsieur Coustillac soit rafraîchie pendant les vacances de Toussaint.

## L'ANCIEN FOYER

Ce bâtiment n'est plus utilisé et laissé à l'abandon depuis plus de 10 ans . D'une superficie de 58 m<sup>2</sup>, il convient très bien pour la cantine scolaire qui accueille entre 30 et 40 enfants par jour d'école. Les travaux sont évalués à 45000 € HT. En urgence, nous avons rencontré M Bouad du Conseil Général qui nous permettra d'obtenir une subvention représentant 30% du montant des travaux.

## LA FACADE RENAISSANCE

La Commune cherche à acquérir les deux bâtiments (maison Roche, « Grand membre ») qui supportent la façade Renaissance de l'ancien château La valeur patrimoniale de ce monument justifie qu'on veuille l'introduire dans le domaine public. Le conseil a engagé des démarches dans ce sens dès le mois de mai. Les pouvoirs publics sont aujourd'hui alertés et prêts à soutenir financièrement notre effort d'acquisition.

## LA VOIRIE

La commune bénéficie d'une DGE de 4500 €, demandée en 2007. Le coût des travaux, pour la rénovation d'un secteur limité (plan du four, rue du Centre, rue de la Calade, route de la Capelle) avait été estimé à 15 000 €. Les devis actuels, sur ce même secteur plus la Grand'Rue et une partie de la rue des Aires, s'élèvent à 33000 €. La commune, au besoin, souscrira un emprunt qui servira à financer trois interventions différentes sur la chaussée :

- la réalisation des travaux prévus dans le cadre de la DGE ,
- la remise en état la rue principale du vieux village et d'une partie de la rue des Aires,
- l'amélioration du revêtement sur les rues les plus dégradées.

L'entreprise retenue interviendra avant la fin de l'année.

## L'ECLAIRAGE PUBLIC

10 % des lampadaires de la commune ne fonctionnent pas à l'heure actuelle. L'entreprise qui assure contractuellement l'entretien de l'éclairage a été relancée plusieurs fois. Faute de réponse de sa part, le conseil a décidé de solliciter les services d'une autre entreprise qui, dans un premier temps, va placer un lampadaire dans la Grand'Rue. Le nouveau contrat prendra effet en janvier 2009.

Par ailleurs, une demande de DGE concernant l'éclairage public a été déposée en février 2008. Si la commune est éligible pour l'année 2009, elle recevra une subvention qui couvrira en partie les frais de rénovation du réseau.

Pour ces deux raisons, les travaux sur le réseau ne seront pas programmés avant le début de l'année prochaine. Merci de votre patience.

## STATION DE REMPLISSAGE

Les agriculteurs du village utilisent aujourd'hui pour remplir leurs cuves et nettoyer leur matériel une pompe qui n'est pas aux normes environnementales. En accord avec eux, le conseil a décidé d'installer une nouvelle station située sur un terrain en bordure du chemin de St-Victor. L'opération doit être financée à 80% par le Conseil Général, le FEADER (fonds européens) et le Conseil Régional.

## MUR DE SOUTÈNEMENT

La Commune a dû mettre en chantier la réfection de deux murs de soutènement pour sécuriser la voirie. L'un, dans le quartier de la Coste, réalisé pour le terrassement par l'entreprise Cornilleau et pour la maçonnerie par l'entreprise Borge, l'autre dans le quartier Condamines où la voie, endommagée par les intempéries, s'effondrait chez un particulier (M. et Mme Lévêque). Ce chantier est confié aux entreprises Cornilleau et Jeune de Saint-Quentin la Poterie.

Coût de ces deux opérations : 13 000 € et 4500 €.

# Vie pratique

**LE SECRETARIAT** de la mairie est ouvert :

- Lundi après-midi : 13h30 à 17h30
- Mercredi après-midi : 13h30 à 18 h30
- Vendredi matin : 8 h à 11 h

**SITE INTERNET** : [www.vallabrix.com](http://www.vallabrix.com)

Si vous avez des difficultés, si vous avez besoin d'être conseillé(e) ou orienté(e) vers un service d'aide, vous pouvez vous adresser :

- à Nadine au secrétariat de la mairie :  
04 66 22 58 12

Pour une aide ponctuelle ( courses, papiers à remplir, visites en cas de maladie etc...), n'hésitez pas à contacter les personnes relais du village :

- Anne-Marie Brun : 04 66 22 54 41
- Anna Capovilla : 06 87 27 29 00
- Marie- Hélène François : 04 66 22 67 26
- Régine Greer : 04 66 37 35 53
- Odile Pernin-Vidal : 04 66 22 75 96
- Anne-Marie Rieu : 04 66 03 04 66
- Marie- Hélène Vaux : 04 66 57 44 27

## TRI SELECTIF

Les agents du SICTOMU ne sont pas chargés d'enlever les objets déposés en dehors des colonnes du tri sélectif. Si vous souhaitez vous débarrasser d'encombrants, vous pouvez :

- vous inscrire à la mairie pour le ramassage mensuel (le 2ème mercredi du mois)
- vous rendre à la déchetterie d'Uzès.

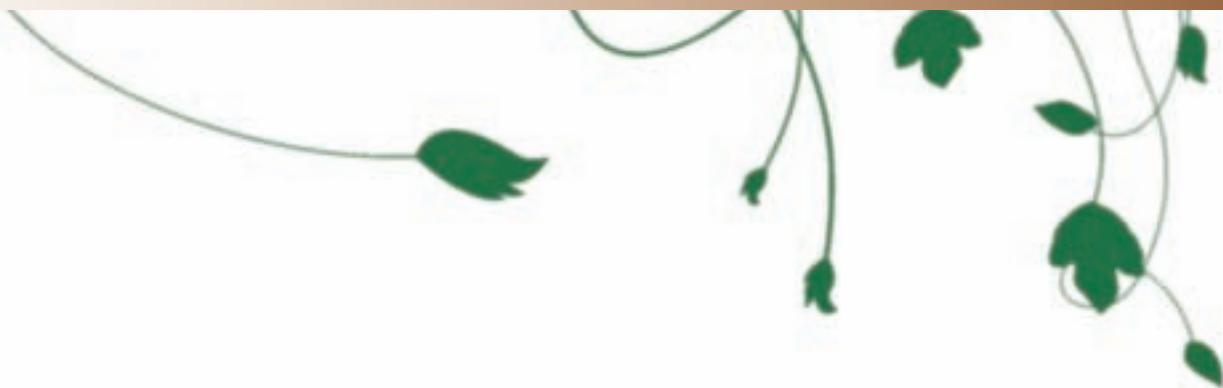
En procédant ainsi, vous contribuez au respect de l'environnement et vous facilitez l'entretien du village.

Encombrants :

un service de ramassage des encombrants est assuré chaque mois, le deuxième mercredi.

**Vous pouvez vous inscrire au préalable à la mairie.**

# Travaux d'embellissement



Malgré notre bonne volonté et la présence de bénévoles, nous avons des difficultés. Il nous faudrait quelques représentants de la gente masculine qui sachent se servir d'une débroussailleuse.

Je tenais à préciser que nous ne faisons pas le travail de l'employé communal mais que nous sommes complémentaires.

Nous aimons notre village et nous aimerions que tous les habitants et ceux qui le traversent en soient fiers et s'y sentent bien.

Petit à petit, je pense que l'on y arrivera, il faut du temps, de la patience et de la volonté, de la solidarité.

Anne-Marie Brun



## Voisinage : chiens, chats

Les chiens aboient, beaucoup des Vallabrixois sont confrontés à ces désagréments sonores et ils s'en plaignent. Comment faire évoluer cette situation ? Le conseil a relayé ces plaintes, fait prendre des dispositions pour réduire la gêne, pour autant le problème n'est pas entièrement résolu.

Nous souhaiterions mener une réflexion collective et dégager des solutions afin que chacun trouve dans son environnement le calme auquel il aspire et conserve des relations de voisinage harmonieuses.

Le conseil rappelle que les chiens, réputés dangereux, font l'objet d'une déclaration en mairie. Pour le confort de tous, il serait bon que les chiens soient tenus en laisse dans les abords immédiats du village et que les propriétaires veillent à ce qu'ils ne salissent pas les rues ou les endroits de promenade fréquentés. Ce sont quelques gestes simples qui permettent de mieux vivre ensemble.

Une vague de disparitions de chats a créé cet été une émotion au sein du vieux village. Nous voudrions rappeler quelques précautions à prendre :

- bien vérifier qu'aucun animal n'est resté enfermé avant de quitter une maison,
- en cas d'utilisation de produits phytosanitaires dans les jardins, placer des protections pour éviter les risques d'empoisonnement.

La décision d'intervenir contre le vagabondage des animaux domestiques relève de la compétence du conseil. Les particuliers ne peuvent pas procéder de leur propre initiative à l'élimination des animaux jugés errants.

## Charte d'utilisation du foyer

Placé au centre du village, le foyer est un lieu adapté aux réunions des associations, aux fêtes familiales et à toutes les activités collectives qui se déroulent en journée. La location de la salle pour les réunions festives qui se prolongent tard dans la nuit provoque des nuisances. Le conseil propose une charte qui rende cette utilisation nocturne acceptable au voisinage :

### **REGLEMENT SUR LE FONCTIONNEMENT DU FOYER COMMUNAL**

#### **RAPPEL DES OBJECTIFS ET DU FONCTIONNEMENT DU FOYER**

- Accueil des différentes associations du village
- Fêtes traditionnelles organisées par le Comité des Fêtes
- Organisations des réunions publiques
- Accueil des manifestations culturelles et expositions organisées par le village.

#### **ACCESSOIREMENT mise à disposition du FOYER**

**RESERVE STRICTEMENT AUX HABITANTS DU VILLAGE** pour les mariages, anniversaires etc...

- LE DIMANCHE MIDI

- LE SAMEDI SOIR (deux fois par mois au plus) dans les conditions suivantes :

SONO pourvue d'un appareil détectant les décibels

ARRET IMPERATIF à 1 heure du matin

TARIF : 120 € la soirée.

## **EN PROJET**

- Le PLU : lancement des études début octobre.
- La rénovation de la D5 : prochain chantier important auquel les élus vont se consacrer.
- Réexamen des différentes taxes.
- Amélioration du stationnement dans le village.
- Embellissement de la place de la mairie.  
La commission extra-municipale en charge de l'environnement sera réunie pour recevoir toutes les suggestions.
- CCAS : création d'une antenne à Vallabrix.

## **ADSL**

35 foyers ont répondu à la consultation sur l'ADSL. Beaucoup de personnes jugent leur connexion peu satisfaisante et souhaiteraient améliorer leur service internet.

Deux élus de Saint-Victor et Saint-Hippolyte se sont rendus à Belvezet, commune qui a mis en place un projet pilote avec un petit opérateur basé à Carcassonne. Le service proposé en termes de coût et de performance leur a semblé intéressant mais présente aussi, à leurs yeux, un inconvénient majeur. Le service après-vente est mal assuré.

Le problème de la fiabilité des connexions est lié à la qualité des lignes dans nos villages. C'est France Telecom qui gère les installations. L'exigence d'une modernisation des réseaux pourrait être portée par la CCU.

## **SITUATION FINANCIERE**

La situation de trésorerie début avril nous a amené à solliciter et à obtenir du TPG une avance sans intérêts de 20832€ sur le produit des contributions directes (lettre du TPG du 26/6/2008). Cette somme a été perçue début Juillet et ajoutée à une somme de 17988€ (ajustement des bases des impôts locaux). Ont été ainsi réglés :

- Les différentes factures en suspens pour 2008.
- Les arriérés réclamés par la DDA (2005 et 2006) : 23728,92 €
- Les arriérés de cotisations réclamées par Groupama (2005 à 2007): 8903,19 €

Jusqu'au 3ème trimestre ce manque de visibilité, ajoutée aux incertitudes concernant la renégociation des contrats avec l'entreprise Fulchiron, ne nous a pas permis d'engager plus tôt les travaux que nous avons envisagés et que nous sommes en mesure d'entreprendre aujourd'hui.

Les subventions exceptionnelles concernant notamment :

- la construction d'une station de remplissage pour les agriculteurs,
- l'aménagement de la cantine,

devraient nous aider à limiter –voire éviter- pour cette année la mise en place d'un crédit bancaire complémentaire.

# Tri sélectif et compostage

Nous avons à l'heure actuelle 30 foyers qui compostent sur la commune. Tout a l'air de bien se passer car il n'y a eu aucun appel, ni des nouveaux habitants pratiquant cette méthode pour réduire les déchets, ni des anciens qui maintenant maîtrisent très bien le fonctionnement du compostage et récupèrent au bout d'une année une petite quantité de compost afin de nourrir leurs plantes.

Pour le tri sélectif qui est obligatoire depuis 2002, ce n'est pas la même chose. Tout devrait beaucoup mieux se passer. Or ce que nous voyons au pied des colonnes de tri n'est pas satisfaisant. Alors que ces lieux devraient rester propres et accueillants, nous notons toutes les semaines des dépôts sur le sol que l'employé municipal doit déblayer, tâche qui s'ajoute aux autres déjà nombreuses. On y trouve beaucoup de cartons, pots en plastique, pots de peinture, cubes à vin, petits appareils électriques, sacs de linge et bien d'autres choses encore que chacun doit déposer à la déchetterie. Je rappelle que la carte d'accès est gratuite pour les particuliers.

Dans la gazette de juillet, je précisais que le brûlage des déchets est interdit par le code de l'environnement. Ceci a été rappelé le 9 septembre lors de la réunion en mairie avec le Président du Sictomu qui a bien senti, comme les élus présents, en sortant de la séance le plastique qui se consumait.

Depuis quelques jours le brûlage s'intensifie et l'on ne peut plus aérer les chambres ni le reste de la maison. La fumée en pénétrant laisse une odeur désagréable. Nous ne pouvons pas faire sécher le linge à l'air libre sous peine de l'imprégner de cette odeur.

Nous-mêmes, nous sommes tous de plus en plus sujet à des troubles respiratoires. Aussi nos élus doivent prendre des mesures concrètes sur ce phénomène environnemental puisqu'ils ont signé le pacte de développement durable.

La fumée du bois sec seulement, ne pollue pas la couche d'ozone.

Bientôt une réunion publique sur le compostage, le lombricompostage et le tri sélectif pourra vous aider à la réduction de vos déchets.

**Pour tous renseignements, vous pouvez me contacter : Hervé DEPASSE  
au 04/66/03/18/24 ou par courriel : [joethdps@tele2.fr](mailto:joethdps@tele2.fr)**



Le deuxième Dimanche du mois une balade vous est proposée d'une durée de 2 heures à l'allure très lente pour observer le maximum de notre belle nature.

Nous apprenons les noms en essayant d'en retenir plusieurs à chaque balade.

Notre « guide » nous lira un conte, un poème ou nous proposera un petit jeu.

Nous recherchons des personnes d'un certain âge qui connaissent des légendes ou des histoires sur notre village, des lieux, chemins, des arbres, des pierres qui ont connu un personnage célèbre peut-être.

Les enfants apprécient ces balades et découvrent toujours quelque chose.

Vous pouvez consulter le site Internet : [vallabrix.com](http://vallabrix.com) vous trouverez la date de la prochaine balade et le compte rendu de chacune ainsi que la collection des orchidées de notre commune.

A noter qu'il ne vous en coûtera que de vous lever le matin pour être à 9h devant la Mairie.

## Bienvenue à tous, petits et grands...



### ONAGRE

Plante bisannuelle commune dans les sols sablonneux, elle mesure jusqu'à 2m, ses fleurs jaunes de 4 à 5cm ont une odeur de jasmin.

Elle se reproduit seulement par les graines.

La floraison s'étale de juillet à l'automne, se développe tout le long de la tige, les fruits sont des gousses renfermant les graines.

Plante cultivée à grande échelle pour la production de l'huile 500 à 1000kg de graines par hectare.

La racine dégage une odeur de vin du grec « oinos : vin ».

Utilisation thérapeutique de l'huile d'onagre riche en acide gras oméga 6 : alcoolisme, eczéma, maladies cardiaques, désordres menstruels, arthrite et gueule de bois.



### LE CRACHAT DE COUCOU

On a tous rencontré sur des buissons ou des plantes ce qui ressemble à un jet de salive, un crachat.

Mais qui s'est posé la question de savoir quel est l'auteur de ce crachat bien blanc qu'est le « crachat de coucou », ce n'est pas l'oiseau du même nom mais une cicadelle un insecte de petite taille (1cm) qui perfore les végétaux pour en extraire la sève.

En fait ce sont les excréments de la larve qui pulse de l'air pour se maintenir à l'abri des prédateurs et cette mousse et un isolant thermique qu'elle a découvert avant l'homme.

## Petite histoire du clocher



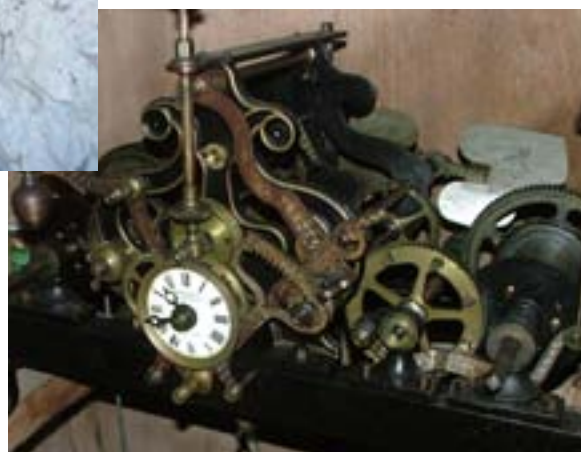
Si Odile Valette sait dire l'Histoire de Vallabrix, comme en témoigne sa contribution dans le dernier numéro de l'association Histoire et Civilisation de l'Uzège (octobre 2008) où elle relate la visite du 8 juin, les Vallabrixois connaissent de nombreuses anecdotes qui sont aussi précieuses pour le village. Voici celle que Paul François a transmise à la mairie au sujet de la belle Ursule, fièrement suspendue à notre clocher :

**Une pièce de monnaie a été fondue avec Ursule. Elle est visible, à l'intérieur gauche en bas de la cloche, lorsque l'on regarde à l'ouest.**

Un détail, cette pièce de monnaie, qui éveille la curiosité : aussi avons-nous gravi les marches pour aller regarder Ursule de plus près. Et voici ce que nous avons vu derrière la porte du clocher. ...



Les marches du clocher



Miguel remonte tous les lundis, le mécanisme de l'horloge, pour que les Vallabrixois aient l'heure et puissent entendre les cloches...

## Un clocher à histoires

L'anecdote de Paul François n'éveille pas seulement le désir de mieux connaître notre patrimoine. Elle donne envie d'imaginer des histoires, d'en raconter, d'en écrire. Chiche.

Enfants et adultes, natifs de Vallabrix ou pas, si vous aimez le village, si vous trouvez dans son clocher tout rond une source d'inspiration, n'hésitez pas à vous lancer dans cette aventure d'écriture. La boîte à idées de la mairie recueillera vos contributions, un comité de lecteurs bienveillants lira les productions et assurera la publication des textes sous la forme d'une exposition. Le texte qui fera l'unanimité sera publié dans la gazette. A vos plumes pour une histoire de clocher !



Vue du village depuis le clocher

# Notice historique sur le château de Vallabrix

Ce château fait partie des possessions que le comte de Toulouse reconnaît tenir en 1209 de l'évêque d'Uzès

La seigneurie appartenait depuis le XVIe à la famille BARGETON d'Uzès.

Mathieu de BARGETON avait été anobli en 1533 et son fils sera viguier royal d'Uzès en 1580. Il semble que Daniel Bargeton célèbre avocat au parlement de Paris sous Louis XV lui était apparenté bien que non noble.

Sur le compoix de 1728, le château est dit noble et les seigneurs en sont noble Mathieu de BARGETON et les hoirs de Madame de RUFIER.

En 1755, Jean Agniel négociant qualifié dès 1756 de conseiller officier à la chancellerie pres le parlement de Besançon, achète la moitié de la seigneurie à dame Gabrielle de Jongla de Schelisben veuve de messire Ernest comte de la Lippe et devient coseigneur avec les Bargeton. Il rend hommage au duc d'Uzes.

Après la révolution, le bien sera partagé et revendu plusieurs fois : en 1816 il appartient à noble Jean-François d'ARNAUD-VALLABRIX, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint Louis, colonel de cavalerie et sous préfet de l'arrondissement d'Uzès puis en 1877 à Paul Augustin GOUFFET (dont le père l'avait acquis par acte du 29 septembre 1824 des enfants Pancin) et à Léon BONNAUD (grand-père de l'actuelle propriétaire) qui par contrat du 28 mars 1876 avait acquis le domaine de M. Paul Foussat d'Uzès. Sur l'acte de partage, la moitié ouest du bâtiment est appelé le temple.

Sur le cadastre napoléonien daté de 1823, le château occupe tout le flanc Est de ce qui est appelé le fort dans le compoix de 1728 avec au nord la partie bâtie et au sud le jardin découvert. Sur le cadastre actuel, le tracé du fort carré est encore visible avec ses deux tours d'angle au nord est et au sud est mais l'ancien château est partagé en trois parcelles et le jardin en partie construit.

Au point de vue architectural, ce château qui formait rempart sur deux côtés n'offre pas d'intérêt particulier ( la tour nord-est a été rabaissée et toutes les baies ont été repercées au XIXème siècle) mais la façade sur cour a été reprise à la renaissance de manière exceptionnelle. Cette cour est invisible depuis la place du village à cause du bâtiment formant porche.

La façade sur cour est entièrement sculptée mais semble plaquée sur le bâti ancien (le rythme des pilastres ne correspond pas à l'organisation interne) et témoigne sans doute d'un grand projet architectural resté inachevé : six pilastres délimitent une large travée centrale ornée des armes (bûchées), une travée de part et d'autre contenant une croisée (défigurée à l'Est) et deux travées latérales moins larges comprenant une porte en plein cintre (celle de l'Est a été reprise). L'ensemble est couronné d'une frise et d'un fronton triangulaire plaqué sur le dernier niveau. Cette riche ornementation ne couvre que la partie supérieure (l'étage noble). La partie inférieure tout comme la partie ouest de la façade sur cour ne sont pas décorées et aucun escalier n'est visible dans cette distribution. On accède à l'entrée par un escalier extérieur moderne, l'escalier d'accès à l'autre porte a été supprimé en 1877 suite au partage entre les deux propriétaires d'alors, la cour étant alors dite la basse cour.

Le décor de l'entablement (billettes et oves) et surtout de la corniche et du fronton (denticules, caissons ornés de rosaces ...) semble directement inspiré de la maison carrée de Nîmes tandis que le décor de la partie centrale, des tables et des frises (guirlandes de fruits, cartouche de cuir repoussé, masques, mufles de lion, draperies ...) parait inspiré de la Renaissance française via le château de Marsillargues tout proche. Cette exceptionnelle sculpture ne surprend pas dans la région d'Uzès où la façade du duché a influencé un grand nombre de constructions sur la ville même et dans la région (cf le château de la Fare à Cavillargues).



**Document et photos transmis à la mairie par Anne-Marie Llanta du C.A.U.E.**  
**Source : DRAC du Languedoc-Roussillon**

# 90ème anniversaire de l'armistice

**A cette occasion, la commune propose...**

## **A 10H : Conférence**

( à la salle du foyer socio-culturel)  
de Fabrice Cabane,  
professeur d'histoire-géographie  
au lycée Charles Gide à Uzès

*"Images de la Grande Guerre  
ou comment le cinéma a t'il montré  
la guerre de 14-18"*



**A 11H30 : Commémoration**  
au monument aux morts

**A 12H30 : Apéritif offert**  
(salle du foyer)

# Comité des fêtes

La fête votive 2008 s'est déroulée dans une superbe ambiance, et contrairement à notre dernière manifestation, le soleil, la chaleur était au rendez-vous, ainsi tout le monde a pu apprécier le «brumisateur» réalisé par les talentueux bricoleurs de notre association.

Le programme varié a enchanté petits et grands, et tous les participants ont passé un superbe week-end.

Les repas préparés par notre sympathique président ont rassasié tous les convives, les gardians de la manade «Lou Simbeü», qui une fois de plus ont été à la hauteur de leur réputation et ont régalié toute l'assistance lors de leurs nombreux passages qui perpétuent les traditions camarguaises.

Les bals et «apéro mousse», animés par notre ami «Polnareff» ont été très appréciés des jeunes, et à cette occasion «Mr l'abbé Tonnière» est venu bénir toute cette foule en délire.

Le comité tient à remercier sincèrement tous les commerçants et artisans, qui, tout au long de l'année nous ont soutenus par leur générosité.

Un grand merci également aux jeunes volontaires, dont certains viennent d'autres communes (Saint Quentin la Poterie, Masmolène, Nîmes...), et même de chez nos voisins helvétiques. Merci aussi aux communes d'Alès et Blauzac qui nous ont prêté du matériel.

En bref ! La fête votive 2008 a été une totale réussite.

Nous espérons vous retrouver encore plus nombreux l'année prochaine lors de nos futures manifestations.

Le secrétaire : Stéphane Pujolas



# L'école

Cette année, l'école de Vallabrix a vécu une rentrée scolaire mouvementée. En effet, nous accueillons cette année 17 nouveaux inscrits. Dans la structure mise en place les années précédentes, les conditions d'accueil et de travail auraient été peu confortables pour les élèves et les enseignants.

Heureusement, grâce à la réactivité de la municipalité et des parents pour trouver des nouveaux locaux, l'inspecteur d'académie a accepté la création d'un poste d'enseignant supplémentaire sur l'école.

L'école petit à petit grandit. Nous voilà maintenant à trois classes :

- une pour les maternelles, encadrée par Emilie Florès
- une pour les CP-CE1, encadrée par Xavier Coustillac
- et une pour les CE2-CM1-CM2, encadrée à mi-temps par Claire Lecomte et Vincent Boutraud.

Passé un petit moment de flottement dû à ces changements d'organisation, nous voilà maintenant partis pour une nouvelle année pleine de projets et de manifestations organisées par l'APE.

Bien cordialement,

X. Coustillac



# Association Sports et loisirs



La reprise des activités a remporté un franc succès, drainant beaucoup de gens du village, mais également extérieurs à Vallabrix.

Chaque jour, du lundi au vendredi, nous vous proposons au moins un cours ou une séance.

Danse le lundi avec Jean-Marc (24 personnes apprennent ou se perfectionnent en rock, salsa, country)

Gym le mardi avec Valérie (qui maintient ses deux cours face au nombre d'adhérents)

Chorale le mercredi avec Anne qui rassemble 12 personnes, et accueille avec plaisir tous ceux qui souhaitent les rejoindre.

Step le jeudi avec l'inépuisable Valérie

Et nouveauté cette année, un cours de yoga le vendredi avec Edgard.

Toutes ces activités se déroulent au foyer dans une ambiance conviviale et détendue.

## **Nous organisons le traditionnel marché de Noël dimanche 30 novembre...**



C'est l'occasion pour les petits comme pour les grands de passer d'agréables moments dans une ambiance chaleureuse et gourmande (crêpes, pâtisseries, spécialités, artisans, promenade à dos d'ânes...)

N'hésitez pas à venir y flâner, et commencer à anticiper vos cadeaux de Noël.

### **Une surprise attend les enfants aux alentours de midi...**

Comme chaque année, le TELETHON sera organisé par l'association le samedi 6 décembre.

14 heures : accueil des participants au foyer, que nous souhaitons nombreux pour remporter le défi et augmenter les dons de l'année passée.

Marche pédestre avec parcours nature réservée à tout âge, VTT, Belotte et jeux récréatifs seront proposés.

16 heures : initiation Danse

17 heures 30 : Chorale

Pour clôturer cette manifestation, un verre de l'amitié sera offert à l'ensemble des participants suivi du tirage de la Tombola, toujours au bénéfice du TELETHON.

**Renseignements au 04 66 22 66 85**



# Association des parents d'élèves

A vertical poster for a 'Castagnade' event. On the left, the word 'CASTAGNADE' is written vertically in large white letters on a green background. The main part of the poster features a collage of chestnut leaves and spiky husks. Text is overlaid on this background.

**Le vendredi 7 novembre**  
à 20H30 à la salle polyvalente  
de Saint Hippolyte de Montaigu  
( possibilité de co-voiturage )  
**soirée organisée par l'association  
des parents d'élèves**  
Venez nous rejoindre  
pour un moment de convivialité  
Au programme : châtaignes,  
cidre et jus de pomme,  
gâteaux à la farine de châtaigne  
et bonne humeur!

## L'école s'agrandit !

Nous souhaitons aux nouveaux élèves ainsi qu'à leurs parents, et également aux maîtresses la bienvenue à Vallabrix, et à tous les élèves une année riche en découvertes et en apprentissages.

Eliane accueille avec gentillesse nos enfants pour la garderie du matin de 7H30 à 9H, et l'après-midi de 16H30 à 17H45.

Ce service est gratuit, et nous remercions la mairie qui depuis des années permet ce confort aux parents.

L'APE va poursuivre ses activités : Soirée Castagnade le vendredi 7 novembre à Saint Hippolyte de Montaigu , loto le samedi 13 décembre, marché de Noël...), mais également en accord avec les maîtres et maîtresses proposera des sorties à nos enfants, en fonction du budget.

Les soirées à thème que nous préparons tout au long de l'année nous permettent de récolter des fonds, mais sont également l'occasion pour les enfants comme pour les parents de se rencontrer et de passer d'agréables moments en dehors de l'école.

Nous accueillons bien sûr, toutes les bonnes volontés qui souhaitent se joindre à nous...

Pour notre loto annuel, nous partons d'ores et déjà en quête de lots.

Nous remercions par avance toutes les personnes susceptibles de nous aider dans cette recherche.

Vous pouvez apporter vos lots à :

Sylvie Lafay : 04.66.74.10.59 (Vallabrix)

Isabelle Fleury : 04.66.37.13.40 (Saint Hippolyte de Montaigu)

# Artisans de Vallabrix

## PAYSAGISTE

Jardins-Espaces verts

Frédéric RIEU

Chemin des Liquières

04.66.22.08.65

## MACONNERIE

ECOREBA

Maçonnerie-Electricité-Plomberie

Plan du four

04.66.22.27.13

GONON

Maçonnerie générale

route de Bagnols

04.66.03.11.28

pgonon@wanadoo.fr

SARL PORCEL Frères

Maçonnerie générale

Rénovation façades

rue du porche

04.66.63.92.57

06.20.30.31.93

mathieu.porcel@aliceadsl.fr

SARL DB RENOVATION

Maçonnerie et rénovation

chemin du réservoir

06.21.89.36.20

davidborge@wanadoo.fr

«La RénoVe Provençale»

Tout second oeuvre, rénovation, restauration

Daniel Mutel

12 Grand'Rue

04.66.03.26.38

daniel.mutel@orange.fr

## TRAVAUX PUBLICS

Terrassements-location pelle

Pascal CORNILLEAU

Montée des chênes verts

06.13.23.00.49

Fax : 04.66.22.70.68

## FERRONERIE

Métallerie-Serrurerie

Pierre-José DEPASSE

Chemin de Garrian

04.66.22.66.85

p.j.depasse@wanadoo.fr

## DISTRIBUTION DE FUEL

Gaz-oil-livraison à domicile

DEPASSE EURL

Chemin du grand planas

04.66.22.06.08

depasse.eurl@wanadoo.fr

## CERAMIQUE

DRAGON CERAMIC

Caroline Fawkes

Plan du four

04.66.75.03.85

caro@dragonceramic.com

## PEINTURE

Peinture intérieure-décorative

finition intérieure

Philippe DUPUY

chemin du grand planas

06.99.69.13.77.

## DECORATION

Décoration-home staging-graphisme

Komcbo

Sylvie Lafay

Montée de la garrigue

06.09.69.57.09

www.komcbo.fr

## DEPANNAGE INFORMATIQUE

6tématic

Olivier Lafay

Montée de la garrigue

04.66.74.10.59

06.09.69.57.09

www.6tematic.fr

## DISPARITION D'UN ENFANT DE VALLABRIX...

**Jean- Claude François** est décédé le mercredi 7 octobre à l'âge de 65 ans . Né en 1943 à Vallabrix , il a passé toute sa jeunesse dans son village . Parti faire son service militaire en Lorraine , il rencontre Monique qu'il épouse en 1968. Il s'installe alors en Meurthe -et- Moselle et devient technicien chez Carterpillar.

Il s'intègre parfaitement dans sa nouvelle région en participant à de nombreuses associations. Il aimait beaucoup venir à Vallabrix retrouver sa famille et ses connaissances de jeunesse.

Il laisse le souvenir d'un homme gentil, conciliant et très apprécié de ses voisins. Au nom de tous ceux qui l'ont connu, le Conseil Municipal adresse aux proches de Jean-Claude ses sincères condoléances.

Mais également...

**Céline Arène**, décédée le 6 octobre 2008 à l'âge de 84 ans

**Charles Roser**, décédé le 18 octobre 2008.

Le Conseil municipal exprime ses sincères condoléances à Madame Roser, adjointe au Maire de Vallabrix de 2001 à 2008.



la fête votive

# *Les festivités...*



course relais de 3 heures

# *...de l'été*



«Gribouillis» la pièce de théâtre